Logo / en-tête collectivité

Modèle : arrêté

Arrêté portant mise à disposition (d’un fonctionnaire)

de M. ou Mme……………………………………………..

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Présidentde .......................................................................................................,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux

Vu l’information préalable de l’assemblée délibérante de ………..……………………………… (*collectivité d’origine*),

Vu la convention de mise à disposition passée entre ............ ………..... (collectivité d’origine) et .................... (organisme d’accueil) annexée au présent arrêté :

Considérant que M. ou Mme ......................... employé*(e)* en qualité de ................... *(grade)*  a donné son accord pour sa mise à disposition par courrier en date du ..............................,

**ARRETE**

**Article 1**

M. ou Mme ………………….. (grade) …………… titulaire est placé (e), à compter du ………….., à disposition de …………. (organisme d’accueil) pour une durée de ……………………… ( dans la limite de trois années renouvelables par période n’excédant pas trois années).

**Article 2**

M. ou Mme ……………….. sera mis (e) à disposition de ……………… (organisme d’accueil) à raison de ………./35 (préciser la quotité de travail qu’il effectuera au sein de cet organisme).

**Article 3**

M. ou Mme ………….. est mis (e) à disposition pour exercer les fonctions de ………… selon les modalités prévues par la convention du ………….

**Article 4**

M. ou Mme …………….. continuera à percevoir la rémunération correspondant à son grade, versée par …….. (collectivité d’origine), et pourra être indemnisé (e) des frais et sujétions liés à ses fonctions par ………… (organisme d’accueil) suivant les règles en vigueur au sein de l’organisme d’accueil.

**Article 5**

A l’issue du délai prévu à l’article 1, la mise à disposition pourra être renouvelée selon la même procédure. Sinon, l’intéressé (e) sera réintégré (e) dans sa collectivité d’origine et réaffecté (e) dans les fonctions qu’il/elle exerçait précédemment ou sera affecté (e) dans un emploi correspondant à son grade.

Il peut être mis fin à la mise à disposition avant le terme fixé par le présent arrêté à l’initiative de l’administration d’origine, de l’administration ou de l’organisme d’accueil dans l’intérêt du service ou de M. ou Mme …., dans le respect du préavis prévu par la convention.

En cas de faute disciplinaire, il pourra être mis fin à la mise à disposition sans préavis d’un commun accord entre la collectivité d’origine et l’administration ou l’organisme d’accueil.

**Article 6**

Le présent arrêté sera :

* Notifié à l’intéressé (e) et transmis au président du Centre de Gestion
* Transmis au Représentant de l’Etat, accompagné de la convention (***uniquement*** en cas de mise à disposition auprès des organismes contribuant à la mise en œuvre d’une politique de l’Etat, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics administratifs, d’une organisation internationale intergouvernementale ou d’un Etat étranger)

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un*.* délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6 rue Pitot –34000 Montpellier) ;Tél: 04-67-54-81-00 ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :